

## **Compte rendu du Conseil municipal du 22 juillet 2022 :**

Présents : Pierre LAULAGNET, Philippe BOUNIARD, Agnès GUIGON, Jérôme MERCOYROL, Simone GUICHARD, Jean-Charles GONIEAUX, Sophie ALLEOUD, Yves LAMOINE, Tiphaine FARGIER, Carole THOMAS, Bernard PUEYO.

Excusés : Claire BOMBRUN (procuration à Bernard PUEYO), Michel PREVOST (procuration à Pierre LAULAGNET), Philippe EUVRARD (procuration à Carole THOMAS), Catherine LEYNON (procuration à Yves LAMOINE), Jérôme Mercoyrol (procuration à Philippe BOUNIARD), Agnès GUIGON (procuration à Simone GUICHARD) Thiphaine FARGIER (procuration à Jean-Charles Gonieaux).

Secrétaire de séance : Carole THOMAS.

Début à 20h35 et finit à 21h

Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal.

### **DELIBERATION N° 2021/51 : Modification de Règlement intérieur de l'Accueil périscolaire des écoles élémentaire et maternelle publiques de la commune à compter du 1er septembre 2021.**

Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le règlement intérieur de l'Accueil périscolaire des écoles élémentaire et maternelle publiques de la commune. L'utilisation du logiciel d'inscription, les tarifs et horaires y sont notifiés. Adoptée à l'unanimité.

### **DELIBERATION N° 2021/52 : Modification du Règlement intérieur du restaurant scolaire des écoles élémentaire et maternelle publiques de la commune à compter du 1er septembre 2021.**

Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les conditions d'utilisation et les modalités d'organisation du restaurant scolaire des écoles élémentaire et maternelle publiques de la commune. Une modification des horaires permettra aux enfants d'avoir plus de temps durant la pause méridienne et la prise en compte du logiciel d'inscription. Adoptée à l'unanimité.

### **DELIBERATION N° 2021/53 : Acquisition d'une partie de la parcelle A2029 située Quartier Saint Pierre à Monsieur Philippe VENDRAN.**

Cette parcelle est acquise par la commune afin de permettre l'aménagement des arrêts de car du quartier St Pierre D107 de 92m<sup>2</sup> au prix de 175€. Les frais notariés et cadastraux sont à la charge de la commune. Adoptée à l'unanimité.

### **DELIBERATION N° 2021/54 : Convention entre la Commune d'ALBA LA ROMAINE et Monsieur Julien MOUILLOT.**

Les conditions d'utilisation et les modalités de location de la Grange MAILLET par Mr Mouillot sont organisées par cette convention. Le loyer est de 80€ par mois. Adoptée à l'unanimité.

**DELIBERATION N° 2021/55 : Présentation du bilan de la mise à disposition et approbation de la modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).**

Modification simplifiée du PLU pour permettre une meilleure répartition des logements sociaux. Le 1<sup>er</sup> juin enquête publique ouverte. Peu de retours. Des avis pris en compte notamment celui de la DDT. Adoptée à l'unanimité.

Cette modification sera annexée au PLU. Il y aura un affichage en mairie et sur le site Géo portail.

**DELIBERATION N° 2021/56 : Création d'un emploi dans le cadre du dispositif Contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) pour le service scolaire – poste n° 3.**

Proposition de créer un poste d'Agent Scolaire d'une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour 22h par semaine au SMIC horaire. Adoptée à l'unanimité.

**DELIBERATION N° 2021/57 : Contrat d'assistance et de maîtrise d'œuvre avec le Syndicat de Développement d'Équipement et d'Aménagement (SDEA) pour la sécurisation des cheminements piétons du quartier de La Roche au centre du village.**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement et de sécurisation des cheminements piétons du quartier La Roche au centre du village.

L'objectif est de confier au SDEA, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à caractère technique, incluant la maîtrise d'œuvre de l'opération selon les phases définies par la loi sur la Maitrise d'Ouvrage Publique.

Le coût de cette opération à charge de la commune est de 1049.94€. Adoptée à l'unanimité.

**Décisions prises par le maire dans le cadre des délégations du maire.**

Renonciation au droit de préemption

<b>Date DIA</b>	<b>Notaire ou demandeur</b>	<b>Immeuble</b>
09/06/2021	Me DENARIÉ / AYZAC – Montélimar	D2025
09/06/2021	Me DENARIÉ / AYZAC - Montélimar	D2024
18/06/2021	Me APPIETTO – Viviers	D413